

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 3 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 26 septembre 2011

2011 DDEEES 88 G Subvention avec convention avec l'association UNIRH 75 (19e).

M. Christian SAUTTER, et Mme Véronique DUBARRY rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code des Collectivités territoriales,

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, lui propose l'octroi d'une subvention à l'association UNIRH 75 pour le projet de préparation au Forum «Paris pour l'Emploi 2011» de parisien(ne)s handicapé(e)s ;

Sur le rapport présenté par **M. Christian SAUTTER**, au nom de la 2^{ème} commission et par **Mme Véronique DUBARRY**, au nom de la 6^{ème} commission,

Délibère :

Article 1er : M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer avec l'association «UNIRH 75» la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 23.000 euros sera versée à l'association «UNIRH 75» - dont le siège social est situé 43 bis rue d'Hautpoul 75019 PARIS (numéro ASTRE : D05954, numéro de dossier : 2011_05164, numéro simpa : 60221).

Article 3: La dépense correspondante, soit un montant de 23 000 (vingt-trois mille) euros, sera imputée sur la fonction 91 - nature 657-4 - ligne DF55007 - du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'année 2011 sous réserve du vote des crédits correspondants.

